

Code criminel

and Child Services Act de cette province donne le pouvoir au gouvernement de retirer à ses parents tout enfant qui a besoin d'être protégé.

Cette saisie en Colombie-Britannique n'est pas le seul cas de reconnaissance des droits du fœtus. Il y a deux mois, un juge de l'Ontario a ordonné le placement sous tutelle de la Société d'aide à l'enfance de Belleville d'un fœtus de 36 semaines après que la mère, qui prévoyait d'accoucher dans un stationnement souterrain où elle vivait, ait refusé tout traitement médical. Je pense que ce sont des causes qui font jurisprudence.

Le projet de loi dont nous discutons aujourd'hui est très important. L'enfant qui n'est pas encore né, le fœtus, où quel que soit le nom que l'on veut donner à la personne qui se développe dans le sein de la mère mérite la protection de tous les Canadiens. C'est seulement dans les cas où la santé physique de la mère est menacée qu'il faut envisager le recours à l'avortement. J'appuie entièrement ce projet de loi visant à modifier les dispositions du Code criminel concernant l'avortement.

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame la Présidente, tel que je l'ai fait la semaine dernière, je me permets de participer à ce débat que je trouve très important. Madame la Présidente, la question qui est posée est toujours la suivante: Peut-on être pour ou contre l'avortement? Et je pense qu'on n'a pas le choix. Il n'y a personne à la Chambre qui peut être pour l'avortement. On est nécessairement contre l'avortement. Mais comme on a une société qui juge toujours en fonction de la punition, c'est quelle punition y aura-t-il pour un acte qu'on veut juger au point de départ répréhensible? Et on a cela dans toutes nos relations sociales, dans nos relations politiques. Vous avez vu quelquefois des gens arriver avec prétention devant vous autres—on commence à parler tout bonnement—et dire: Tu te situes dans quel «bracket» de salaire? Et ce de façon prétentieuse. On cherche toujours à classer les gens et à les hiérarchiser. Lui, il gagne plus cher qu'un autre. Cette fonction-là est meilleure. Il faut que les policiers de Montréal gagnent plus cher que ceux de Beloeil. Les enseignants de tel endroit, plus scolarisés, moins scolarisés... On a donc toujours eu une société qui a cherché à hiérarchiser les choses. Quand on cherche à hiérarchiser aussi de façon gratifiante, on le fait aussi exactement dans le sens contraire.

Madame la Présidente, je suis un catholique pratiquant. Je n'ai pas de ressentiment négatif face à cela. Mais je me souviens que dans ma religion à l'époque, quand j'étais jeune, à l'école, on a passé des cours de catéchisme au grand complet à savoir si tel péché était un péché véniel ou si c'était un péché mortel. On en faisait quasiment des péchés rien qu'à penser quelle sorte de péché allait être véniel ou mortel. Je n'accuse pas la religion catholique de m'avoir élevé comme cela. C'était le système. Le système hiérarchisait les choses: Ceci est une chose grave et cela n'est pas grave.

Ce qu'on a devant nous autres aujourd'hui, madame la Présidente, c'est la même chose. Je suis contre l'avortement. Mais de là à faire d'une personne qui désire se faire avorter une criminelle, c'est une autre affaire. Il y a des femmes qui prennent l'avortement comme moyen contraceptif. Je les trouve naïves. Excusez le terme, mais c'est cela. Quand il y a en

qui sont rendues à cinq, six, sept avortements, ce n'est pas de celles-là que je veux parler, mais est-ce qu'elles sont automatiquement des criminelles... C'est là le fond de la question. C'est toujours ça le fond du débat. Il faut donc que je culpabilise ces gens-là. Mais quelle sorte de société veux-je avoir? Je ne veux pas avoir une société permissive, je ne veux pas avoir une société qui va permettre à n'importe qui de faire n'importe quel geste. On a perdu ce sens des valeurs. Quand les enfants étaient élevés en cercle fermé, en cercle familial, il était facile aujourd'hui de transmettre les valeurs que l'on voulait bien donner. Mais, aujourd'hui, le plus grand éducateur, parce que souvent le père et la mère ont déserté la maison, c'est bien plus souvent la télévision.

Mais essayez de penser à ce qui se passe à la télévision. Quelles sortes de valeurs véhicule-t-on là? On va s'apercevoir qu'il va falloir réadapter nos valeurs à des contextes plus grands. Essayez de vous imaginer un seul instant ce que cela peut représenter pour un enfant de quatre ans quand il regarde la télévision et qu'il voit quelqu'un se faire tuer, un acteur qui se fait tuer de façon quelconque dans un programme. La semaine après, il le voit dans un autre programme. Essayez de penser comment cet enfant-là va être élevé. Quel est le sens du meurtre pour lui et le sens de la mort? Ce n'est pas la même chose que pour moi. Un enfant comme cela, il se dit: Il le tue, bon cela saigne, etc. il s'écrase par terre. Ce n'est pas grave, il revient. C'est cela l'éducation et les valeurs que l'on cherche à donner aujourd'hui, et ces valeurs-là sont complètement chambardées par d'autres valeurs de violence.

Je me souviens, au Nicaragua, je pense, il y a deux ou trois ans, un reporter de la télévision américaine avait été tué devant les caméras de la télévision. Aux nouvelles de 6 heures, c'était là. C'était épouvantable! Quand en Haïti il y a eu la prise de pouvoir et que Duvalier est parti, j'ai vu des gens se faire tuer à coups de machette. Ils ont passé cela aux nouvelles de 6 heures. C'est cela notre société.

La société est-elle plus permissive en faisant de celles qui se font avorter des meurtrières ou en laissant passer des choses comme celles-là?

Une voix: Il faut revenir à des valeurs conservatrices.

M. Hudon: Non pas à des valeurs conservatrices.

Mais, madame la Présidente, il y a une autre chose. Nous sommes légèrement prudents, nous, les hommes de cette noble Chambre des communes à majorité formée de mâles. On est prudent. On ne parle pas des 100 000 cas d'inceste qui se passent au Canada. Non, il ne faut pas parler de cela! On ne parle pas des 100 000 cas d'inceste. Les femmes qui se font violer deux fois, on n'en parle pas de cela. La première fois sur la rue et la deuxième fois en cour parce qu'on n'est jamais sûr si elles n'ont pas provoqué le mâle à l'autre bout. De cela, on n'en parle pas. Mais, contrairement à mon copain d'en face, de Burnaby, je ne sais pas, qui a parlé tout à l'heure, celui du Nouveau parti démocratique... Il n'y en a pas un qui est là pour nous entendre, par exemple. Je ne les accuse pas d'être conservateurs. Il disait tout à l'heure de façon arrogante «ces conservateurs». Je suis heureux, madame la Présidente, de faire partie d'un parti politique qui permet à des gens de n'importe quelle faction de se faire entendre, de se faire valoir et de débattre démocratiquement d'une chose. Qu'on parle d'une Chambre des communes qui est en majorité sur des idées